



Communiqué de presse

Mercredi 11 novembre 2020

Hôtels, cafés, restaurants, discothèques : 2 établissements sur 3 pourraient disparaître

Selon une enquête réalisée après la mise en œuvre du 2^{ème} confinement en France, par les 4 organisations professionnelles représentatives du secteur, le GNC, le GNI, l'UMIH et le SNRTC, la crise du coronavirus pourrait entraîner la fermeture de 2 établissements sur 3 dans le secteur de l'hôtellerie-restauration.

Plus de 6 600 entreprises de toute la France ont répondu à l'enquête des organisations professionnelles dont 80% de cafés, bars, restaurants et 20% d'hôtels.

A la question « craignez-vous que cette 2^{ème} fermeture administrative puisse condamner votre établissement », 65.8% des professionnels ont répondu OUI.

A l'occasion de cette enquête inédite les professionnels étaient également invités à indiquer quels sujets prioritaires le gouvernement doit traiter.

- Pour 76.5% des professionnels répondant, la 1^{ère} priorité est l'exonération des charges sociales patronales pour toute l'année 2020.
- Arrivent ensuite à égalité, pour 55% des professionnels, l'indemnisation du chef d'entreprise (qui ne bénéficie pas du chômage partiel) et les loyers pendant les périodes de confinement et de couvre-feu.
- Les assurances (pour 53% des professionnels), la prise en charge des congés payés acquis par les salariés sur les périodes de chômage partiel (pour 42% des professionnels) et l'accès au Fonds de Solidarité pour toutes les entreprises (pour 28% des professionnels) complètent les demandes principales.

« La profession fait face à une crise inédite qui va entraîner un nombre sans précédent de faillites et de licenciements », alertent les organisations professionnelles. « La perspective de fermeture de 2 établissements sur 3 est inacceptable. L'Etat doit venir au soutien de nos professionnels empêchés de travailler et pour cela répondre à leurs demandes par des mesures aussi fortes qu'indispensables et urgentes. »

Contact presse

UMIH Ophélie Rota 06.82.82.95.82 /Charlotte Le Moniet 07.87.02.69.66

GNI Franck Trouet 06.73.86.66.65